

Cette note a pour but d'estimer l'impact d'une mise en place du Versement Mobilité sur le territoire du Pays de Gex agglo.

I. Définition du Versement Mobilité

Le versement mobilité est une contribution patronale, versée par toutes les entreprises qui emploient au moins 11 salariés¹. Le versement mobilité permet de financer les transports en commun, il est recouvré par l'Urssaf.

Le versement mobilité est calculé en pourcentage des rémunérations soumises à cotisations sociales versées par l'entreprise aux salariés. La formule de calcul du versement mobilité est donc la suivante : Ensemble des rémunérations versées aux salariés x Taux du versement mobilité.

II. Taux de Versement Mobilité des collectivités proches

Tour d'horizon des taux du Versement Mobilité en 2023 dans les territoires à proximité de Pays de Gex agglo :

- Annemasse agglo : **1,1%** (5.5M€)
- Thonon agglo : **0,5%** (2M€). Le taux pourrait augmenter rapidement.
- CC du Pays Bellegardien : Supprimé en 2022 à la suite du transfert de compétence à la Région auparavant : **0,25%** (0.18 M€)
- La CC du Genevois a instauré le VM en 2024 au taux de **0.75% (0,6 M€)**
- Le SM4CC (4 collectivités de la vallée de l'Arve) a voté sa mise en place depuis janvier 2023 : **0,45%** (2,2 M€)

III. Estimation des recettes du Versement Mobilité de Pays de Gex agglo

1. Estimation du Pôle Métropolitain du Genevois Français en 2020

Sur la base des données de l'emploi 2017, le Pôle Métropolitain a fait une estimation de **1,25 M€** de produit du VM sur le territoire du Pays de Gex avec un taux de **0,5 %**.

2. Estimation interne détaillée des impacts du VM sur les entreprises et collectivités du Pays de Gex

Sur la base des données INSEE 2020 concernant les établissements de 10 salariés et plus dans le Pays de Gex, une estimation détaillée du montant du VM pour chaque entreprise et collectivités du Pays de Gex a été effectuée.

Hypothèse de base sur les entreprises et collectivités du Pays de Gex :

Masse salariale brut non chargée moyenne d'un employé = 31 000 euros/an

Sur cette base, les recettes totales estimatives maximums pour Pays de Gex agglo avec un VM à **0,5%** seraient de **1,25 M€**, réparties comme suit :

- 1 000 000€ (79 %) par les entreprises de plus de 10 salariés,
- 250 000€ (21 %) de recettes provenant des collectivités et hôpital.

Des exemples ciblés de coût annuel du Versement Mobilité par taille d'entreprise et pour chaque collectivité sont proposés ci-après.

Dans l'hypothèse d'un taux fixé à 1 %, tous les chiffres précédents peuvent être multipliés par 2, soit un total de 2,5 M€ de recettes.

Ces chiffres de recettes correspondent à une hypothèse haute, il ne prene pas en compte l'exonération totale et partielle du Versement Mobilité pour les entreprises ayant dépassé le seuil de 11 salariés depuis moins de 6 ans.

Nombre de salariés par entreprise retenu dans l'étude par rapport aux tranches INSEE :

Tranche Insee du nb de salarié	Nb retenu
10 à 19 salariés	15
20 à 49 salariés	35
50 à 99 salariés	75
100 à 199 salariés	150
200 à 499 salariés	300

À noter que les données INSEE commencent à 10 salariés, alors que le VM est applicables à partir de 11 salariés.

¹ Articles L2333-64 à L2333-75 du code général des collectivités territoriales

IV. Application du taux détaillés aux entreprises et collectivités :

1. Coût approximatif annuel par entreprise selon sa taille, avec des exemples d'entreprises symbolique :

Exemple entreprises du territoire	Nb salariés	Taux 0,5 %	Taux 1 %
TOTAL ESTIMATION VM PAYS DE GEX		1 250 000 €	2 500 000 €
Dont entreprises privés :		1 000 000 €	2 000 000 €
Syndicat mixte des monts jura	10 à 19	1 705 € à 2 945 €	3 410 € à 5 890 €
Fromagerie Michelin			
S brocard			
Décathlon France	20 à 49	3 100 € à 7 595 €	6 200 € à 15 190 €
Dynacité			
Établissements Nabaffa			
Europ'Tours			
Office notarial de l'horloge			
Régie des transports de l'Ain	50 à 99	7 750 € à 15 345 €	15 500 € à 30 690 €
Advanced Accelerator applications			
Ineo Rhône alpes auvergne			
Jiva hill park hotel	100 à 199	15 500 € à 30 845 €	31 000 € à 61 690 €
Carrefour hypermarchés			
Leroy merlin France			
Migros France	250 à 475	38 750 € à 77 345 €	77 500 à 154 690 €
Soc tourisme thermale hôtelière Divonne			

2. Contribution totale des structures privés et publics selon leur tranche de nombre d'employés

	Nombre d'entreprise et coll.	% total de la masse salariale	Taux 0,5 %	Taux 1 %
10 à 19 salariés	133	22%	280 000 €	560 000 €
20 à 49 salariés	69	30%	370 000 €	740 000 €
50 à 99 salariés	20	18%	220 000 €	440 000 €
100 à 199 salariés	15	27%	340 000 €	680 000 €
250 à 499 salariés	1	3%	40 000 €	80 000 €
TOTAL VM	238	100%	1 250 000 €	2 500 000 €

3. Simulation des coûts du VM pour les collectivités

N'ayant pas de données autres que les tranches INSEE sur le nombre d'agent de chaque commune, le VM de chaque commune est fiable à + ou - 20%.

Collectivité	Nb agent estimé	Taux 0,5 %	Taux 1 %
CENTRE HOSPITALIER DU PAYS DE GEX	295	45 725 €	91 450 €
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GEX	202	31 310 €	62 620 €
COMMUNE DE CESSY	65	10 075 €	20 150 €
COMMUNE DE CHEVRY	15	2 325 €	4 650 €
COMMUNE DE COLLONGES	20	3 100 €	6 200 €
COMMUNE DE CROZET	15	2 325 €	4 650 €
COMMUNE DE DIVONNE-LES-BAINS	210	32 550 €	65 100 €
COMMUNE DE ECHENEVEX	20	3 100 €	6 200 €
COMMUNE DE FERNEY-VOLTAIRE	165	25 575 €	51 150 €
COMMUNE DE GEX	170	26 350 €	52 700 €
COMMUNE DE ORNEX	50	7 750 €	15 500 €
COMMUNE DE PERON	25	3 875 €	7 750 €
COMMUNE DE PREVESSIN MOENS	120	18 600 €	37 200 €
COMMUNE DE SAINT JEAN DE GONVILLE	20	3 100 €	6 200 €
COMMUNE DE SAINT-GENIS-POUILLY	160	24 800 €	49 600 €
COMMUNE DE SAUVERNY	11	1 705 €	3 410 €
COMMUNE DE SEGNY	11	1 705 €	3 410 €
COMMUNE DE SERGY	11	1 705 €	3 410 €
COMMUNE DE THOIRY	90	13 950 €	27 900 €
COMMUNE DE Versonnex	15	2 325 €	4 650 €
TOTAL ARRONDI	1690	250 000 €	500 000 €
% des collectivités dans le total du VM		20%	20%